



Situé aux portes du bourg de Pont Saint Martin, le marais de l'île constitue une extrémité du lac de Grand-Lieu via la rivière l'Ognon.

Situé en aval du bourg, non loin du quai des Romains, le marais de l'île est un **espace naturel protégé** de 52 ha, correspondant à l'extrémité du Lac de Grand-Lieu, lui-même reconnu pour son exceptionnelle biodiversité.

Ce marais présente l'**originalité** d'être légèrement plus haut en son centre, formant une **île éphémère en période de crue**.

À partir du mois de mai, le site est accessible depuis le bourg. Un bateau à chaine permet de faire une boucle cœur du marais. La diversité des habitats naturels (prairies humides, roselières, haies et boisements) est **favorable à la biodiversité** et contribue aux **plaisirs du promeneur**.

De **récents inventaires** ont permis de mettre en lumière une **faune remarquable** : loutre, Rosalie des Alpes (coléoptère), Papillon petite violette et de nombreux oiseaux (guifette moustac, héron pourpré, grande aigrette etc.).

Comme l'atteste des documents historiques, **l'Homme a façonné ce paysage pour en tirer des ressources** (agriculture, chasse, pêche). Il participe toujours à la valeur écologique du site en maintenant des milieux ouverts via la fauche et le

pâturage.

Depuis 2018 la commune s'emploie à préserver et faire connaître le Marais de l'île par la mise en œuvre d'un plan de gestion.

Liens utiles

- [Consultez le livret d'information "Le Marais de l'île"](#)
- [Téléchargez le panneau d'information du Marais de l'île \(Pdf\)](#)